



endettement particulier pour entreprise solution?

Par nico300776, le 18/10/2011 à 11:21

Bonjour,

je suis actuellement entrepreneur indépendant. Mon entreprise (pizzeria) se situe dans un immeuble qui m'appartient à titre personnel.

je suis donc endetté sur le plan personnel pour une activité commerciale.

je ne peux donc emprunter pour ma future résidence principale car mon endettement ne me permet pas un prêt immobilier supplémentaire.

voilà ma question: puis-je changer de statut et devenir une EURL?

la société pourrait ensuite acheter l'immeuble via un prêt immobilier renégocié sur la durée) ce qui me permettrait de rembourser le crédit immobilier particulier en cours et ainsi alléger considérablement mon endettement.

le problème c'est que je loue actuellement un f3 dans ce même bâtiment... puis-je inclure ce revenu foncier dans le bénéfice de l'EURL?

merci pour vos réponses